

Rapport de mission

Arthur YENGA – Pape SENE

2009

MIGRANTS STEP

Comité de pilotage



*[Mission effectuée en Italie (Padova/Veneto) dans le cadre
du Projet STEP SE-297 PNUD - Initiative conjointe
ONU/UE Migration et Développement
du 13 au 16 décembre 2009]*

CGMD-Belgique
[Hôtel de Ville Haine-St-Pierre,
Grand Place 15,
7100 La Louvière - Belgique]
[Tél : +32-64281833]
[Fax : +32-64558433]

1° Introduction

Le 15 décembre 2009 s'est tenue à Venise (Italie), la première réunion du consortium regroupant les structures ayant participé, dans le cadre de l'initiative conjointe ONU/UE « Migration et Développement, à l'appel à projets PNUD Migrants Step SE-297 en vue de la mise en place du comité de pilotage.

Il s'agit de :

- Pour les intervenants locaux au Sénégal :
- la CONFESEN
 - l'ARD (Agence Régionale de Développement) de Diourbel
- Pour les intervenants en Europe :
- UNIONCAMERE Veneto
 - Région de Venise
 - CGMD/Belgique (Coordination Générale des Migrants pour le Développement)

Étaient présents :

	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Institution</i>	<i>E-mail</i>
1	ASS	Goumbala	CONFESEN	assgoumbala@gmail.com
2	AFRITA	Franck	CONFESEN	frankafrita@yahoo.it
3	DIMOTO	Maria Flavia	UNIONCAMERE	flavia.dimoto@ven.camcom.it
4	FRANCESCO	Pareti	UNIONCAMERE	francesco.pareti@eurosportello.it
5	LIBRALESSO	Davide	Regione Veneto	davide.libralesso@regione.veneto.it
6	MARJON	Zijlstra	UNIONCAMERE	europa@eurosportello.veneto.it
7	SENE	Mamadou	ARD Diourbel	m.sene@ard-diourbel.sn
8	SENE	Pape	CGMD/Belgique	pape.sene@cgmd.be
9	SYLL	Oumar	CONFESEN	directeur@confesen.com
10	TACCONI	Mary Josephine	Studente/Padova	mary-joy88@hotmail.com
11	TOLO	Eleonora	Studente/Padova	elekoala@gmail.com
12	TORRESAN	Alessandra	Regione Veneto	alessandra.toressan@regione.veneto.it
13	VALERIO	Alessandra	Regione Veneto	alessandra.valerio@regione.veneto.it
14	YENGA	Arthur	CGMD/Belgique	arthuryenga@ymail.com

2° Déroutement de la mission

Pour la CGMD/Belgique, deux membres ont fait le déplacement pour l'Italie, à savoir, le Président Pape SENE et Arthur YENGA en sa qualité d'expert de la CGMD attaché au suivi de ce projet. L'implication de la CGMD a connu deux moments : le jour avant la réunion du comité de pilotage (lundi 14.12.2009) et le jour de la concertation même du consortium (mardi 15.12.2009).

2.1 L'avant-rencontre du Consortium

La première journée du dimanche 13.12.2009 était celle de notre déplacement de Bruxelles à Venise par vol régulier tchèque Airlines.

- départ de Bruxelles à 11Heures
- arrivée à Padova (Padoue) à 17 Heures (via Prague)
- logement à l'Hôtel AC Padova
- réunion préparatoire pour fixer l'agenda de la mission
- dîner

Au cours de la deuxième journée du lundi 14 12 2009, nous avons tenu une séance de travail préparatoire avec Oumar Syll de la CONFESEN. Ce fut l'occasion pour lui de nous exposer les mécanismes d'appui aux actions des migrants en Italie (Région de Venise) et de nous conduire visiter la Confesercenti (Chambre de commerce).

En Italie, la CONFESEN travaille en étroite collaboration avec les acteurs du monde économique regroupés en centre de compétences au sein de Confesercenti. Cette intégration est réelle et physique. En effet, la CONFESEN partage les mêmes locaux à l'intérieur de cet espace.

Au sein de la Confesercenti sont réunis, notamment :

- EUROFIDI VENETO : cette agence gère un fond de garantie qui permet aux migrants porteurs de projet d'entreprise d'avoir un accès au crédit, d'implanter leur entreprise aussi bien en Italie qu'à l'étranger et de démarrer leurs activités.
- CESCOT VENETO : centre de formation et de renforcement des capacités (information, orientation, communication)
- L'association du patronat
- Le Centre d'Assistance Technique
- Le service de gestion de la fiscalité des entreprises
- L'office régional du commerce extérieur
- L'office régional du tourisme
- Pensionati : l'association des entrepreneurs retraités
- la CONFESEN : Association des migrants sénégalais (OSIM)

2.1.1 La CONFESEN

La CONFESEN est une association de migrants d'origine sénégalaise vivant dans la Région de Venise en Italie. L'association est exclusivement orientée vers l'appui à la création et au développement d'entreprises par les migrants en Italie et au Sénégal. Dans ce cadre, l'association fournit des formations, des conseils, un accompagnement et une orientation vers les institutions de financement.

En outre, l'association pratique l'insertion socioprofessionnelle par l'accompagnement vers un emploi et par le soutien à la création d'une entreprise et donc de son propre emploi ainsi que des emplois pour d'autres travailleurs sénégalais et italiens. Les formations offertes concernent en particulier le suivi à l'emploi, l'ingénierie du projet d'entreprise et enfin l'approche partenariat. Cette orientation de la CONFESEN lui vaut son rapprochement avec les acteurs du monde économique d'une part, les pouvoirs locaux et les acteurs migrants d'autre part.

Dans le cadre du projet faisant l'objet de cette mission, un consortium regroupant la CONFESEN (Italie et Sénégal), la Région de Venise (Italie), l'Union des Chambres de commerce de la Région de Venise (Italie), l'ARD (Agence Régionale de Développement – Sénégal) et la CGMD (Belgique), a été constitué pour mettre en œuvre le Projet STEP SE 297 grâce au financement obtenu auprès du PNUD dans le cadre de l'initiative conjointe M&D UE/ONU. En résumé, le projet réunit dans un consortium des OSIM (organisations de migrants) et des pouvoirs locaux (au Sénégal et en Italie).

En plus du projet STEP SE-297, la CONFESEN est également porteuse d'un projet de développement d'un fond de garantie permettant à des migrants désirant investir (créer une entreprise) au Sénégal d'avoir un crédit. Ce fond de garantie est d'un montant de 1.000.000 € (Euros un million).

2.1.2 EUROFIDI VENETO

EUROFIDI VENETO gère un fond de garantie qui permet aux migrants qui s'engagent dans la création d'une entreprise en Italie ou au Sénégal, d'avoir un crédit qui peut aller jusqu'à 100.000 € (Euros cent mille). Au cours de l'entretien entre notre délégation et la direction de cette institution, nous avons émis le souhait de transférer cette pratique en Belgique afin d'encourager le développement des initiatives privées portées par les migrants par la création d'entreprises en Belgique et dans leurs pays d'origine.

2.1.3 Pensionati : Association des Entrepreneurs Retraités

Elle regroupe des entrepreneurs à la retraite. L'association propose des services sous forme de conseils, d'informations, d'accompagnement, de formation à de jeunes entrepreneurs, y compris les entrepreneurs migrants investissant en Italie ou dans leurs pays d'origine. Au cours de l'entretien que notre délégation a eu avec un permanent de cette association de seniors, celui-ci a manifesté le souhait de développer un

partenariat qui permettrait le transfert de leurs connaissances, savoirs et savoir-faire pour d'autres migrants vivant en dehors de l'Italie en matière de création et de développement d'entreprises.

2.1.4 CESCOT VENETO

Le Centre de renforcement des capacités (information, orientation, communication) est un outil transversal dans ce site de la CONFESERCENTI. Il assure, par la formation, le partage et le transfert de compétences aussi bien pour les acteurs présents dans le site que pour leurs clients et les bénéficiaires de leurs actions. Par exemple, les migrants porteurs de projets d'entreprise y sont formés et conseillés.

Le centre CESCOT VENETO de renforcement des capacités (formations, information, orientation, communication) est un outil intégré dans la CONFESERCENTI pour assurer l'ensemble des formations nécessaires aux organismes présents dans le site et à leurs clients et partenaires extérieurs.

La rencontre entre la délégation de la CGMD et la direction de ce service a fait ressortir l'idée de reprendre et de répéter cet outil en Belgique pour pouvoir accompagner efficacement les initiatives économiques des migrants en Belgique ou dans leurs pays d'origine.

2.2 La mise en place du Comité de pilotage

La date du 1^{er} octobre 2009 a été retenue dans l'accord de financement pour le démarrage effectif du projet Migrants STEP SE-297. Pour rappel, le projet a pour objectif général le renforcement des capacités techniques et institutionnelles de l'OSIM CONFESEN, le partage, la capitalisation et la dissémination d'un modèle de réussite dans les zones d'intervention du projet, à savoir, la Région de Diourbel au Sénégal.

Pour ce faire, il s'agit concrètement d'atteindre les objectifs spécifiques ci-après :

1. l'amélioration de la qualité des services financiers aux migrants en termes d'innovation, coûts, performance, impact et accessibilité ;
2. le renforcement du dispositif d'appui à l'investissement et à la création d'entreprises par les migrants sénégalais ;
3. la consolidation de l'outil de communication, d'échange, de partenariat et d'information autour des projets des migrants.

La réunion a été subdivisée en trois moments, à savoir (1) la présentation de chaque partenaire en matinée d'une part et d'autre part, durant l'après-midi, (2) la présentation générale et la synthèse du projet avec en fin de journée (3) la mise en place du comité de pilotage.

2.2.1 La présentation des membres du consortium

(a) **La Région de Veneto, Département des Affaires Internationales** est le *principal partenaire du projet au Nord*. Elle a développé une importante expérience dans plusieurs projets de coopération au développement et de coopération décentralisée réalisés de 2001 à 2008 dans la plupart de pays en Afrique, en Amérique Latine et en Asie.

En matière de Migration et Développement le projet qui représente le mieux les activités de la Région de Venise, Département des Affaires Internationales est le projet Su.Pa. (*Successful paths, supporting human and economic capital of migrants*). Su.Pa. est un projet cofinancé par l'Union Européenne avec le « Programme Thématique de Coopération avec les Pays Tiers dans le domaine de la migration et de l'asile ». Il vise à prendre en charge les parcours de « retour productif » des migrants vers leur pays d'origine (Sénégal).

Budget : 1.289.501,25 €

Durée : 28 mois

Partenariat de la Vénétie, Région de Kaolack, Région des Marches

(b) **Unioncamere Veneto** (Union régionale des Chambres de Commerce de Veneto) est un réseau de chambres de commerce regroupant 507.000 entreprises dans la Région de Venise. Elle dispose d'une grande expertise dans le secteur «Migration et Développement», particulièrement à travers trois projets principaux ci-après :

- « *Migrest* », cofinancé par la DG Emploi de la Commission Européenne, visant la formation de Migration Officer, fonctionnaire avec des compétences interdisciplinaires, interconnecté avec les principales institutions et organisations publiques et privées agissant dans le domaine de l'intégration des migrants ;
- «*Migralink*», cofinancé par le Programme Interreg IIIB, visant le développement d'un réseau d'organisations en Italie et aux Balkans, pour améliorer la gouvernance des flux migratoires, à la création de services de formation « pré-migration » aux possibles migrants et à la réalisation d'un service d'appui à la création d'entreprise pour les migrants en Italie et aux Pays d'origine.
- «*Migravalue*», cofinancé par le Programme Interreg IIIB, visé à la configuration d'instruments financiers transnationaux adressés aux migrants (originaires d'Europe) de retour qui désirent démarrer une activité économique aux Pays d'origine, ainsi que la canalisation des remises de fonds vers des activités de développement au Pays.

(c) **La CGMD (Coordination Générale des Migrants pour le Développement)** rassemble, en Belgique, environ 200 organisations de solidarité internationale issues de la migration (OSIM). La CGMD collabore en Belgique avec (i) les pouvoirs publics fédéraux et ceux des trois Régions du pays : Région de Bruxelles, Région de Flandre et Région Wallonne, (ii) les institutions multilatérales (UE, PNUD et (iii) la CNCD (plateforme de la société civile belge). La coordination atteste d'une expérience sur le

plaidoyer et la lutte pour les droits des migrants en Belgique, notamment leur reconnaissance et leur prise en compte dans le champ de la coopération au Développement. Elle promeut l'intégration structurelle des migrants en Belgique en soutenant ses membres et leurs actions menées dans ce domaine. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, la CGMD s'appuie sur l'expertise de deux de ses membres : CAAD Belgique ASBL et CERCAP ASBL. Leur rôle sera essentiellement de :

- pourvoir des solutions innovantes pour atteindre les objectifs visant :
 - ⇒ *l'amélioration de la qualité des services financiers aux migrants en termes d'innovation, coûts, performance, impact et accessibilité;*
 - ⇒ *le renforcement du dispositif d'appui à l'investissement et à la création d'entreprises par les migrants sénégalais*
- piloter le travail d'animation du Help Desk ouvert par le Projet STEP SE-297 à Bruxelles ;
- assurer le lobbying et la présence aux niveaux des instances de l'Union Européenne et du PNUD ;
- Renforcer le dispositif des formations prévues dans le cadre du projet.

(d) **L'ARD de Diourbel (Agence Régionale de Développement)** est le représentant des instances officielles du Sénégal dans la mise en œuvre du projet. Dans le cadre de la décentralisation, c'est l'organisme responsable de la mise en œuvre et de l'exécution du Plan Local de Développement de la Région de Diourbel. Au sein du consortium, l'ARD de Diourbel assurera l'intégration du projet dans les politiques de coopération et garantira la continuité et la diffusion dans l'ensemble du territoire régional grâce à son réseau de pôles de développement local.

(e) **CONFESEN** est le *team leader* du projet. Son action reconnue en Italie et au Sénégal comme modèle dans les domaines de l'accompagnement des migrants, des services de développement des entreprises et de la coopération au développement, justifie la naissance de ce projet destiné surtout à en renforcer les instruments techniques (Réseau CAIM, Mutuelle d'épargne et de crédit, FOSAP Forum de partenariat) en vue d'assurer le partage et la dissémination du modèle.

2.2.2 La synthèse du projet

Le laps du temps disponible en milieu d'après-midi a contraint les organisateurs à focaliser l'attention sur deux aspects importants du projet : la formation des business coaches et l'outil de transfert financier.

L'UNIONCAMERE Veneto (Union Régionale des chambres de commerce de Venise, responsable de l'activité de formation, a décrit le processus de sélection des participants à la formation de formateurs :

- 8 personnes à sélectionner au Sénégal par l'ARD et la CONFESEN

- 10 migrants experts à recruter au sein de la diaspora sénégalaise en Europe

Le programme prévu pour cette session de formation de formateurs inclut les matières telles que :

- business coach – la profession
- cycle de création d'entreprise
- marketing
- gestion d'entreprise –calcul, coûts
- procédures administratives et création d'entreprise
- accès au financement
- plan d'affaire
- commerce international
- help desk – organisation – création
- évaluation de la formation – prospective – plan d'action

Commentaires : des préoccupations ont été soulevées sur le profil-type du business coach à recruter entre l'entrepreneur expérimenté et un fonctionnaire qui offre la garantie de poursuivre l'accompagnement des créateurs d'entreprise. Chacun de ces deux profils a des forces et faiblesses qu'il convient de bien intégrer dans la sélection des participants à la formation et dans la mise en œuvre du projet

Par ailleurs, le volet pédagogique mérite encore d'être développé pour faire partie du cursus de la formation étant donné qu'il s'agit d'une formation de formateurs.

CAAD-Belgique a ensuite présenté un produit innovant et global de transfert d'argent développé en Belgique qui pourra être élargi au projet STEP SE-297. Il s'agit de l'outil MIDES (Mutualité des Immigrés pour le Développement Économique et Social).

Le dispositif comprend un téléphone portable (gratuit) doté d'un abonnement, employé comme outil de transfert d'argent. Il permet en effet d'effectuer huit (8) transferts par mois sans frais supplémentaires. Par ailleurs ce système innovant de transfert d'argent offre des coûts bas et avantageux, grâce à la diversité des services qui accompagnent les transferts d'agents. Les membres pourront effectuer des paiements de factures de diverses natures (eau, électricité, scolarité des enfants, ration alimentaires, travaux ou services offerts etc.) à partir de leur résidence en Europe. Le système offre aux membres divers services financiers tel que la possibilité d'ouverture de compte en banque (compte courant, compte d'épargne, accès au crédit, carte de paiement).

La configuration de l'appareil Gsm permet d'activer des transferts pour des opérations préalablement codées telles que :

- ⇒ Alimentation (denrées, ménage ...) pour la famille
- ⇒ Paiement des factures d'eau
- ⇒ Paiement de l'électricité
- ⇒ Paiement du loyer
- ⇒ Couverture des soins de santé (via la mutuelle) pour la famille au pays
- ⇒ Frais scolaires (minerval)
- ⇒ Investissement (création des TPE, PME ...)
- ⇒ Frais de transport

Un minimum de € 5,00 est exigé pour un transfert. En fonction du montant, le coût varie entre 2 % et 4 % du transfert.

Commentaires : de prime abord, cet outil présenté par Pape SENE s'est révélé très alléchant. Il permet une économie de temps pour le projet dont un des résultats vise l'amélioration des services financiers aux migrants.

À cet effet, les participants ont convenu de rendre ces facilités accessibles aux migrants vivant en Italie par des discussions à poursuivre entre CAAD Belgique ASBL et la CONFESEN. Du coup, il s'est avéré qu'il y a un déséquilibre criant dans la répartition des fonds fixée dans le Grant Agreement du PNUD entre les membres du consortium au regard des responsabilités respectives dans l'exécution du projet.

2.2.3 Les membres du Comité de pilotage

Le comité de pilotage est l'instance chargée de la supervision de l'action. Ses membres proviennent de chaque partenaire du consortium.

Institution	Délégué principal	Suppléant
ARD de Diourbel	Mamadou SENE	Nfaly BADJI
CGMD/Belgique	Arthur YENGA	Pape SENE
CONFESEN	Omar SYLL	Ass GOUMBALA
Regione VENETO	Diego VECCHIATO	Alessandro VALERIO
UNIONCAMERE Veneto	Francesco PARETI	Flavia di NOTO

Composition du bureau :

Président : Omar SYLL

Vice-Président : Mamadou SENE

Secrétaire : Francesco PARETI

Le comité de pilotage est tenu à présenter un rapport d'activités du projet tous les 6 mois. À cet effet, il est notamment responsable des aspects suivants :

- ⇒ Prise de décisions et des actions correctives pour conformer les activités du projet en fonction des phases d'exécution prévues initialement dans le cadre logique ;
- ⇒ Administration et présentation des comptes ;
- ⇒ Stratégie de diffusion des informations sur le projet ;
- ⇒ Production des trois rapports d'évaluation pendant la durée totale du projet.

3° Les enseignements tirés de la mission

Notre séjour en Italie a été instructif à de nombreux égards :

- Primo* nous avons noté la volonté d'intégration des structures des migrants au cœur des dispositifs officiels italiens d'accompagnement des migrants. Il existe ainsi une réelle symbiose entre les associations des migrants et les structures officiels italiens. Cette intégration est notamment visible dans la mise à disposition des espaces de travail (bureau, équipements, frais de personnel, salles de formation, formation à l'entrepreneuriat des migrants ...)
- Secundo* Le partenariat des administrations publiques au Nord et au Sud est un gage de la durabilité du projet et de sa mise en œuvre dans un cadre de développement intégré du milieu d'intervention au niveau local
- Tertio* En Italie, il n'y a pas de dichotomie entre les aspects « politique d'intégration » des migrants dans le pays d'accueil et « la politique de coopération au développement » tournée vers des actions au bénéfice des pays d'origine des migrants. En outre, ces politiques ne sont pas élaborées en dehors des migrants qui font partie intégrante des structures chargées de ces questions.

- Quarto* L'existence d'un fonds de garantie mis en place par l'union des chambres de commerce permet à tout migrant porteur d'un projet d'accéder aux facilités de crédit dans une banque italienne d'un montant maximum d'EUR. 100.000,00 par projet. Ces projets peuvent s'implanter tant en Italie que dans le pays d'origine. Résultat : pour la seule population immigrée sénégalaise, les **statistiques dénombrent au troisième trimestre de l'année 2009, un nombre de 13.904 PME sénégalaises pour l'ensemble de l'Italie et de 638 PME sénégalaises pour la seule Région de Venise.**
- Quinto* En Belgique, les migrants ont une grande propension à fonctionner dans un cadre associatif, sans moyen, pour des tâches de bénévolat ou pour des actions humanitaires. Alors qu'en Italie, un accent particulier est mis pour encourager l'entrepreneuriat privé des migrants afin de soutenir et de renforcer les PME des migrants comme approche pour créer des richesses par de nouveaux emplois sur le marché et grâce à l'épanouissement socioéconomique des migrants consommateurs. Cette stratégie permet entre autres de combattre les causes des phénomènes de la délinquance, de la criminalité et des troubles sur la santé mentale qui frappent souvent ces populations marginalisées.

4° Conclusion et perspectives d'avenir

Sur la suite de la mise en œuvre du projet STEP SE-297, la CGMD est disposée à apporter son concours efficace dans le développement des services financiers grâce à l'outil de transfert MIDES expérimenté par CAAD en Belgique et dans le renforcement du volet pédagogique de la formation de formateurs grâce au savoir-faire du CERCAP en ce domaine.

Sur un plan plus général, notre participation nous a permis de lever le voile sur les mécanismes qui permettent aux migrants qui résident en Italie de pouvoir créer autant d'entreprises tant en Italie qu'au Sénégal. C'est la raison pour laquelle, en termes d'échange de bonnes pratiques sur la thématique « Migration et Développement », nous militerons pour qu'en Belgique de telles dispositions (harmonisation des volets « politique d'intégration et politique de coopération ») et de tels mécanismes (fonds de garantie pour l'accès au crédit) soient créés en vue de renforcer l'impact socioéconomique de l'action des migrants en Belgique et dans leurs pays d'origine.

Ce sera tout bénéfique pour la Belgique qui a vocation à figurer parmi les pays modèles de l'UE en tant que siège des institutions européennes. Pour l'instant, sur la thématique « Migration et Développement », deux pays développent des politiques et des outils novateurs. Ce sont l'Espagne et l'Italie.

Nous avons-nous-mêmes eu du mal à faire accepter à nos interlocuteurs vénitiens que les instruments mis à disposition en Italie pour les migrants étaient

absents en Belgique. C'est après-coup que nous avons compris que pour des Italiens, la Belgique jouit d'une image positive de terre d'accueil pour les migrants en référence à la présence massive des (anciens) immigrés italiens dans le bassin carolo et liégeois.

Ceci pour démontrer que c'est une question de volonté politique pour faire corrélérer cette image positive de la Belgique à l'étranger par les migrants actuels vivant en Belgique.

Fait à Bruxelles, le 06 janvier 2010

Pour la CGMD

Arthur YENGA

Pape SENE

Président du CERCAP

Président de la CGMD